Covéa TERRA

Rapport de vote

FEVRIER 2026

Principaux indicateurs de vote pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 :

Taux de vote Assemblées Générales Françaises : 100%
Taux de vote Assemblées Générales non Françaises : 73,1%

Commentaire sur le périmètre de vote : En application de sa politique d'engagement actionnarial[1], Covéa Finance se réserve le droit de ne pas exercer le vote dans les pays où des dispositions réglementaires ou techniques sont imposées par le régulateur ou les dépositaires, par exemple dans le cas d'immobilisation ou de blocage des titres afin de préserver l'intérêt des porteurs. Par ailleurs, le taux de vote est sujet aux mouvements de portefeuille de Covéa Finance.

Répartition des votes par type d'enjeu :

		% sur le total de votes réalisés
Nombre de votes sur les enjeux environnementaux	0	0%
Nombre de votes sur les enjeux sociaux	1	0,16%
Nombre de votes sur les enjeux de qualité de gouvernance[2]	388	62,88%
Nombre de votes portant à la fois sur le E et le S	2	0,32%
Nombre total de votes sur les enjeux ESG	391	63,37
Nombre total des votes réalisés	617	100%

Participation aux coalitions d'actionnaires et dépôt des résolutions : Néant. Covéa Finance privilégie une approche individuelle et directe auprès des entreprises, qui nous semble plus constructive. Par ailleurs, notre engagement d'investisseur thématique est concentré sur des thématiques ciblées pour maximiser notre impact plutôt qu'en le diluant via des actions collectives.

[1] https://particulier.covea-finance.fr/sites/default/files/2026-01/2026_fr_politique_engagement_actionnarial_0.pdf
[2] Pour les enjeux de la gouvernance, nous utilisons la même méthodologie que celle détaillée dans notre rapport ESG disponible sur notre site internet.